
Procès-verbal de la réunion du CA du 28 septembre 2015

Approuvé

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nizot</i>	<i>Aînés du CDH</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Senoah</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Bernard Toubeau</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Gilbert Lonnoy</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du CDH</i>
<i>Jean Gengler</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>
<i>Josette Neunez</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Sergio Ravicini</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Absents :

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. PV de la réunion du CA du 22 juin 2015 :

Le Procès-verbal de la réunion du 22 juin 2015 est approuvé sans modification.

2. Présentation de la Plateforme pour le Service Citoyen

Monsieur Luc MICHIELS, Chargé de Partenariat de la Plateforme pour le Service Citoyen est venu présenter son association.

La Plateforme regroupe 200 organisations qui ont pour but commun de voir instaurer, en Belgique, un cadre légal pour prester un service citoyen.

La plateforme travaille sur deux axes :

- Lobbying politique afin de mettre en place ce cadre légal (le service citoyen est effectif dans les pays voisins, encadré par une loi, le but étant de faire de même en Belgique)
- Encadrement des jeunes qui s'engagent dans le service citoyen.

Celle-ci est effective en région bruxelloise et est en discussion pour la Flandre et la Wallonie après une phase expérimentale.

Suite aux attentats de ce début 2015, la plateforme a été fortement sollicitée. Ils ont donc mis en place un colloque qui a permis de se rendre compte qu'il existait un consensus sur l'utilité de ce service. Une table ronde est prévue dans l'année avec les différents partis afin qu'une proposition de loi soit préparée.

Le principe :

La plateforme envoie des jeunes volontaires au sein d'organisations membres pour une durée de 6 mois à raison de 28h/semaines, soit 4 jours de travail/mission et 1 jour de formation/réflexion au sein des locaux de la plateforme.

Ce service citoyen est une formule gagnante à trois niveaux : pour le jeune, pour l'organisation qui en bénéficie et pour la collectivité.

Celui-ci s'effectue actuellement dans les secteurs suivants :

- Social
- Culture/éducation
- Environnemental
- Éducation par le sport (encore à développer)

Sans cadre légal, le jeune travaille dans le cadre de la loi sur le volontariat et bénéficie d'un revenu complémentaire de 10€/jour. En effet, la Plateforme pour le Service Citoyen est reconnue par Actiris comme service de formation, de sorte que les 10€/jour sont considérés comme un complément de chômage ou de revenu d'intégration.

Lors du lancement d'une nouvelle promotion (+/- 25 jeunes par promotion), une convention tripartite est signée entre la plateforme, le jeune et l'organisation qui l'accueille.

À la fin de l'expérience, une soirée est mise en place pour les promotions afin de valoriser le travail de ces jeunes.

Les candidatures fonctionnent principalement par le bouche à oreille, mais également via des encarts publicitaires dans les transports en commun, des spots radio,...

La plateforme a pour but prochain de pouvoir faire le tour de toutes les écoles afin de présenter la plateforme aux élèves de dernière année du secondaire.

Suite à l'intervention d'Anne Marie sur les organisations qui demandent à accueillir ces jeunes, Monsieur MICHIELS confirme que la Plateforme pour le Service Citoyen exclu le travail avec des maisons de repos « commerciales ».

Projets phares :

*DCM² : « De la Citoyenneté en Marge...à la Citoyenneté en Marche ». Il s'agit de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite ou handicapées mentales et/ou physiques lors d'activités culturelles et autres.

*Passeurs de mémoire : ce projet a été inspiré de la France et a été testé il y a deux ans en Belgique. Il s'agissait de permettre aux jeunes volontaires de filmer et monter eux-mêmes des capsules vidéos de leurs entretiens avec des personnes avec lesquelles ils ont partagé leur service citoyen. (Vécu de l'expérience de deux points de vue différents après formation via la plateforme)

*Projets en préparation :

- Projet contre l'isolement en préparation avec les CPAS et les aides à domicile
- Projet de promotion de matériel informatique par les jeunes dans les maisons de repos avec la collaboration d'Oxfam

Proposition de collaboration avec la CAS :

Dominique demande si une discussion entre les jeunes du Service Citoyen et les seniors sur le contenu des revendications reprises dans la publication du travail de la Commission citoyenneté est possible.

Monsieur MICHIELS confirme que c'est faisable et prend note de la proposition.

Adhésion de la CAS :

Il existe deux types de membres de la Plateforme pour le Service Citoyen : les membres de soutien (appui politique) pour lesquels il n'y a pas de cotisation et les membres effectifs pour une cotisation de 50€/an.

Après les remerciements à Monsieur MICHIELS pour sa présentation, la CAS discute de son adhésion ou non à la plateforme.

Le CA décide de demander à être membre de la Plateforme pour le Service Citoyen.
--

Informations complémentaires : www.service-citoyen.be

Une farde a été distribuée à tous les membres présents.

3. Le point sur la coordination des CCCA

Arlette, Coordinatrice CCCA pour la région de Bruxelles, fait le point sur les différents CCCA à Bruxelles.

Sur 19 communes bruxelloises, 11 disposent d'un CCCA.

- Anderlecht : dispose d'un CCCA répertorié sur le site de la commune
- Auderghem : dispose d'un Service Seniors mais pas de CCCA
- Berchem-Sainte-Agathe : le CCCA fonctionne très bien et l'Echevin s'implique.
- Bruxelles : dispose d'un CCCA depuis 1 an
- Etterbeek : créé en 2011, le Bourgmestre en est le Président
- Evere : dispose d'un CCCA
- Forest : pas de CCCA
- Ganshoren : pas de CCCA
- Ixelles : pas de CCCA
- Jette : pas de CCCA mais un appel à l'avis de la population 2x/an
- Koekelberg : pas de CCCA
- Molenbeek-Saint-Jean : première séance le 6 octobre 2015 (3 intervention d'Arlette)
- Saint-Gilles : pourrait à nouveau être mis en place courant octobre 2015

- Saint-Josse-ten-Noode : activités plutôt ludiques, mais implication du Bourgmestre
- Schaerbeek : mis en place en 2003 via le CPAS
- Uccle : pas de CCCA et n'en veut pas
- Watermael-Boitsfort : CCCA depuis le changement de majorité et projet VADA en cours
- Woluwe-Saint-Lambert : pas de CCCA
- Woluwe-Saint-Pierre : dispose d'un service Seniors très actif mais pas de CCCA

Les membres de la CAS suggèrent qu'un courrier soit adressé aux communes bruxelloises ne disposant pas de CCCA afin de leur suggérer d'en créer un en soulignant que 11 communes sur 19 en disposent, que la CAS est prête à intervenir pour aider à sa mise en place et qu'un CCCA peut être un complément à ce que les communes ont déjà mis en place.

Clarification des tâches relatives à la coordination des CCCA.

La fiche d'information interne est lue et complétée. (version définitive en annexe)

Le CA décide que chaque province aura 2 référents, un effectif et un suppléant :

- Brabant Wallon : Isabelle CAPIAUX (E) et Sylvain ETCHEGARAY (S)
- Bruxelles : Arlette CRAPEZ-NISOT (E) et Maryse DAUVIN (S)
- Hainaut : Christiane OPHALS (E) et Jacques MAESSCHALCK (S)
- Liège : Anne Marie BALTHASSART (E) et Isabelle CAPIAUX (S)
- Luxembourg : Josette NEUNEZ (E) et Anne Marie BALTHASART (S)
- Namur : François VERHULST (E) et Kiriaki KARPITSARIS (S)

Concernant la Province du Luxembourg les membres du CA suggèrent d'adresser un courrier aux différentes communes afin de les informer de l'existence de la CAS et de son rôle, et proposer son intervention au besoin.

Il est demandé de préciser dans le détail de tâches du coordinateur CCCA (fiche interne) que les demandes d'interventions doivent être renvoyées aux référents adéquats pour la Wallonie uniquement, sachant que la coordinatrice CCCA pour la région de Bruxelles est également la référente pour la même province.

Le CA demande que la boîte à outils soit envoyée à tous les membres de la CAS et que le rapport final de l'étude sur les CCCA bruxellois soit ajouté à celle-ci.

4. Le point sur l'ancien site de la CAS et la dernière facture de Belmar

Le projet de courrier recommandé adressé avec l'ordre du jour permet un bref rappel des faits.

Isabelle s'est chargée de se renseigner sur les noms de domaines et l'hébergeur de l'ancien site de la CAS. Elle signale que légalement tout appartient à la CAS et que par conséquent Monsieur MABILLE est dans l'illégalité en ne nous donnant pas accès à la clé de transfert permettant l'accès au contenu de l'ancien site.

Par conséquent, la CAS pourrait passer par le service juridique de DNS Belgium afin de récupérer la propriété de la CAS.

Isabelle se charge de prendre contact avec le nouveau gestionnaire du site de la CAS afin de faire le point et collecter les informations manquantes pour permettre une redirection du site vers le nouveau.

Le CA décide de payer la dernière facture de Belmar afin d'en finir mais en demandant la « clé de transfert » pour récupérer le contenu et les adresses mails liées.

La secrétaire administrative se chargera du courrier avec l'aide d'Isabelle pour la partie technique de la requête, ainsi que de la rédaction d'un renon officiel par courrier séparé.

5. Assises des Anciens

Dominique fait un rappel de son projet présenté au Bureau du 31 août 2015 : l'idée des assises des Anciens est de présenter, pendant 1 semaine des ateliers/réflexion autour des travaux de la CAS, en décentralisation.

Les membres du CA font remarquer qu'ils ne disposent pas du descriptif de projet. La secrétaire administrative est chargée de leur transmettre. (joint au pv)

Dominique se charge de préparer un document de présentation plus abouti pour le CA du 23 novembre 2015.

La trésorière souligne le problème du subside : si le projet est étalé sur 2 ans, les comptes à rendre au pouvoir subsidiant vont poser problème dans la mesure où ils s'étaleront sur 2 ans ce qui n'est pas des plus simples pour l'administration.

Après discussion, la solution trouvée est de diviser le budget en 2 phases : la première, la préparation du projet (2016), la seconde, la présentation (2017)

Le CA approuve le projet des Assises des Anciens

6. La Charte des personnes âgées

La réunion avec la RW initialement prévue le 23.09.2015 a été annulée le jour même suite à la présence d'agriculteurs qui auraient pu bloquer les routes.

7. Divers

- C2S :

Suite au courrier adressé à Monsieur le Secrétaire Général du PS afin d'obtenir des conseils pour proposer à la C2S de réintégrer la CAS, une réponse a été obtenu courant du mois de septembre. Monsieur Mahieu conseille d'adresser directement un courrier à la C2S avec laquelle il aura préalablement abordé le sujet.

Les membres de la CAS signalent que Monsieur Mahieu n'est plus le Secrétaire Général que c'est Monsieur Jean-Michel AMAND qui a pris la relève.

Dominique suggère que le courrier soit adressé en copie à Monsieur J. BRAGAARD,
***** (statut ?)

La formulation suivante est suggérée : « Mr MAHIEU avec qui nous avons été en contact, nous suggère de reprendre contact avec la C2S qu'il trouve important... »

- Brochure des travaux de la Commission citoyenneté :

La production de la Commission citoyenneté est en phase de finalisation. La version définitive devra être envoyée aux membres du CA pour approbation.

Des devis doivent être demandés par la secrétaire administrative à au moins 3 graphistes avec le texte dans son état actuel pour des quantités de 250, 500 et 1000 exemplaires au plus vite.

Isabelle et Dominique suggèrent entre autre de contacter Mr Moulin, leur ancien collègue. La société Inform'action est également proposée.

Le but étant de disposer des productions pour la fin de cette année.

- Comptes 2014 - FWB

Anne Marie signale que les comptes 2014 bien que corrects et approuvés au niveau des chiffres, posent problème à Monsieur WANLIN dans leur présentation.

Malgré l'intervention du service client du logiciel CIEL que la CAS a acquis l'année passée, rien ne semble convenir.

Début septembre 2015, les comptes ont donc été revus et représentés grâce à la comptable d'Espace Seniors, également soumise au plan comptable de la FWB pour l'éducation permanente.

Les comptes renvoyés à Monsieur WANLIN sous cette forme ne semblent pas lui convenir non plus alors qu'Espace Seniors lui a toujours rendu sous cette forme sans que cela ne pose de problèmes.

Cette dernière version est celle distribuée par Anne Marie ce jour.

Compte tenu de l'incompréhension des membres de la CAS face au comportement de Monsieur WANLIN, la CA décide d'envoyer deux de ses membres afin de le rencontrer en personne et discuter du problème.

Le CA charge Isabelle CAPIAUX et Sylvain ETCHEGARAY de rencontrer de Monsieur WANLIN afin de discuter des comptes de la CAS.

- Archives de la CAS :

Hubert rappelle qu'il dispose toujours d'archives papier de la CAS. Le problème du stockage sur Charleroi est signalé, ainsi que l'impossibilité de transporter le tout via les transports en commun.

- Contribuions 2014 :

La date limite pour encoder les contributions 2015-exercice 2014 est ce 30 septembre 2015. Les démarches n'ont pas été faites plus tôt car il n'a pas été décidé clairement de qui effectuerait cette tâche.

Sylvain signale que l'encodage sur le site du SPF ne peut se faire que via un lecteur de carte d'identité. La CAS n'en dispose pas.

Le CA autorise la secrétaire administrative à en faire l'acquisition et à payer directement avec la carte de banque de la CAS.

Il est rappelé que les années précédentes, la CAS ne devait rien remplir et la plupart du formulaire était barré par le trésorier de l'époque. La CAS n'ayant rien à rembourser les années précédentes, un petit écart de délai ne devrait pas poser de problème bien que l'encodage doive être fait le plus rapidement que possible.

- Le Bien Vieillir en Wallonie

François signale une journée d'étude intéressante se déroulant sur Liège le 1^{er} octobre prochain.

Informations complémentaires : ww.unipso.be

Annexes :

- PV du 22.06.2015 approuvé
- Fiche interne - Coordination des CCCA
- Descriptif de projet des Assises des Anciens